



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E111324

VALABLE JUSQU'AU 01/10/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/03/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2013B00579

Siret : 792 041 022 00023

Code NACE : 6420Z

Numéro caisse de congés payés : 5000958-1

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6054185204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6054185204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : BRETONELEC

ZA BEAUSEJOUR 2
2 RUE DU TRAM
35520 LA MEZIERE

Téléphone : 02 99 69 37 03

Portable : 06 07 60 85 63

Site Internet : www.bretonelec.fr/

E-mail : compta@bretonelec.bzh

Responsabilité légale :

RENAUDIN BRUNO PRÉSIDENT / LE MOLLER FRANCOIS CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	02/10/2020
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/09/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/09/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.